



>> Pourquoi cotiser ?

Grâce à vos cotisations annuelles et à vos dons, l'ARDEAR Grand Est :

- ◆ Organise des formations en fonction de la demande de ses adhérents
- ◆ Met en relation les porteurs de projet de transmission, d'installation, de diversification
- ◆ Accompagne les cédants à anticiper la transmission de leur ferme
- ◆ Organise des projection-débat, des visites de ferme, des visites d'expérience
- ◆ Fait entendre la voix de ses adhérents dans les instances politiques et administratives régionales

Les cotisations sont ouvertes aux paysan.ne.s et citoyen.ne.s qui souhaitent bénéficier des actions et des compétences de l'association et qui souhaitent participer à la vie de l'association et aux débats qui l'animent.

>> Bulletin d'adhésion

Merci de retourner ce bulletin complété ainsi que votre règlement à l'adresse suivante :

ARDEAR Grand Est - Maison de l'agriculture - 26 avenue du 109ème RI 52 000 Chaumont

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Profession :

Type(s) de production/commercialisation :

Adresse :

Code Postal : Commune : Tél :

Portable : Adresse-mail:

>> Pour répondre au mieux à vos attentes, commencez par nous en faire part!

Quels sont vos besoins en formation ?

.....

Sur quels thèmes aimeriez vous vous impliquer?

.....

De quel accompagnement souhaiteriez-vous bénéficier ?

.....

Montant de la cotisation	Mode de règlement
20 € <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque* n° _____ <input type="checkbox"/> Virement**
ou plus:€ <input type="checkbox"/>	

*Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de l'ARDEAR Grand Est

** Vous pouvez faire le virement sur le compte **IBAN FR76 1027 8025 4700 0184**

1504 532 en mentionnant bien votre nom et « Adhésion ARDEAR »

Fait le :

Signature :

